

Faire une demande d'hébergement

Le domicile demeure toujours le 1er choix. Cependant, lorsque le milieu de vie actuel ne peut assurer une réponse optimale et sécuritaire à vos besoins, l'hébergement est envisagé. À ce moment, vous pouvez discuter de la situation avec vos proches et contactez votre professionnel du soutien à domicile du CLSC qui pourra vous expliquer les étapes d'une demande d'hébergement.

Délai et liste d'attente

Il s'avère impossible de déterminer un rang sur une liste d'attente ni d'estimer le temps pour obtenir une place dans un milieu d'hébergement. En fait, plusieurs facteurs de risque sont tenus en compte lorsque vient le temps de prioriser des admissions.

Lorsqu'une place se libère, dans un milieu de votre choix, vous serez contacté et vous disposerez de 48 heures pour accepter la place qui vous est offerte. L'admission se fera dans les jours suivants. Un refus de votre part pourrait mener à la réévaluation de la demande d'hébergement, voire même à l'annulation de celle-ci. Ces situations devront être évaluées au cas par cas et justifiées selon les faits spécifiques de chaque dossier.

Quitter votre logement

En vertu de l'article 1974 du Code civil du Québec, vous pouvez mettre fin à un bail en raison de votre hébergement avec services. Remettez à votre propriétaire :

- Le formulaire que vous trouverez sur le site Services Québec ([Avis de résiliation du bail suite à l'admission du locataire dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée ou dans une résidence privée pour aînés](#))
- L'attestation du CHSLD
- Une lettre du médecin ou du travailleur social. Votre propriétaire peut vous faire payer jusqu'à deux (2) mois suivant la lettre de résiliation de bail.

Détermination de la contribution

L'hébergement dans les CHSLD n'est pas gratuit. Le coût mensuel de votre hébergement variera selon :

- Le type de chambre
- Votre capacité de payer

Votre capacité de payer sera évaluée par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), si vous leur en faites la demande, en fonction de :

- Vos revenus
- Vos épargnes
- Vos biens
- Votre situation familiale

La RAMQ vous enverra un Avis par la poste de décision qui vous informera du tarif à payer au CISSS. Les paiements se font par virement pré autorisés, un spécimen de chèque vous sera demandé.

Liens utiles

Contactez les services financiers du CISSS de la Gaspésie au : 1-888-666-3443 poste 2306

Pour estimer les coûts liés à l'hébergement, découvrez [l'outil de simulation de la RAMQ](#).

Pour en savoir plus, consultez la page Internet : [Hébergement en établissement public](#).

Services inclus

- Les soins professionnels et les services d'aide à la personne
- Les médicaments au formulaire de l'établissement (en CHSLD)
- Les fournitures médicales que votre état requiert
- Les produits d'hygiène personnelle de base (savon, shampoing, papier de toilette)
- Les services de repas et de buanderie
- Des activités de loisirs

Services non inclus

Le câble, l'internet et le téléphone ne sont pas compris dans le coût de l'hébergement. Vous devez vous abonner et payer les frais. Toutefois, vous aurez accès à un téléviseur et un téléphone en partage avec les autres résidents dans les aires communes.

Mobilier et effets personnels

Si vous souhaitez apporter du mobilier, selon la grandeur et l'espace de la chambre ainsi qu'après validation auprès du responsable de l'unité de vie, vous pourriez apporter en exemple :

- Un fauteuil une place
- Un téléviseur à écran plat en tenant compte de la dimension permise par le centre
- Un couvre-lit
- Des cadres

Vous pouvez également apporter vos effets personnels pour personnaliser votre chambre. Pour les vêtements, nous vous recommandons de :

- Prévoir des vêtements pour environ 7 à 10 jours.
- Choisir des vêtements d'entretien facile, c'est-à-dire lavables et séchables à la machine, sans précaution particulière et sans repassage (permapress).
- Éviter les vêtements aux tissus délicats, tels la soie et le nylon ou avec des dentelles qui pourraient s'abîmer.

Vivre en hébergement en couple

« Vivre en couple est possible. Bien qu'il soit souhaité de ne pas séparer le couple, lorsque les deux personnes du couple ne correspondent pas à une orientation similaire, il faudra préciser les raisons justifiant les bénéfices ou les risques pour chacun de se retrouver dans un même milieu d'hébergement. [...] Les établissements sont invités à favoriser la réunification des couples lorsque cela est possible » (MSSS, 2023, p. 21).

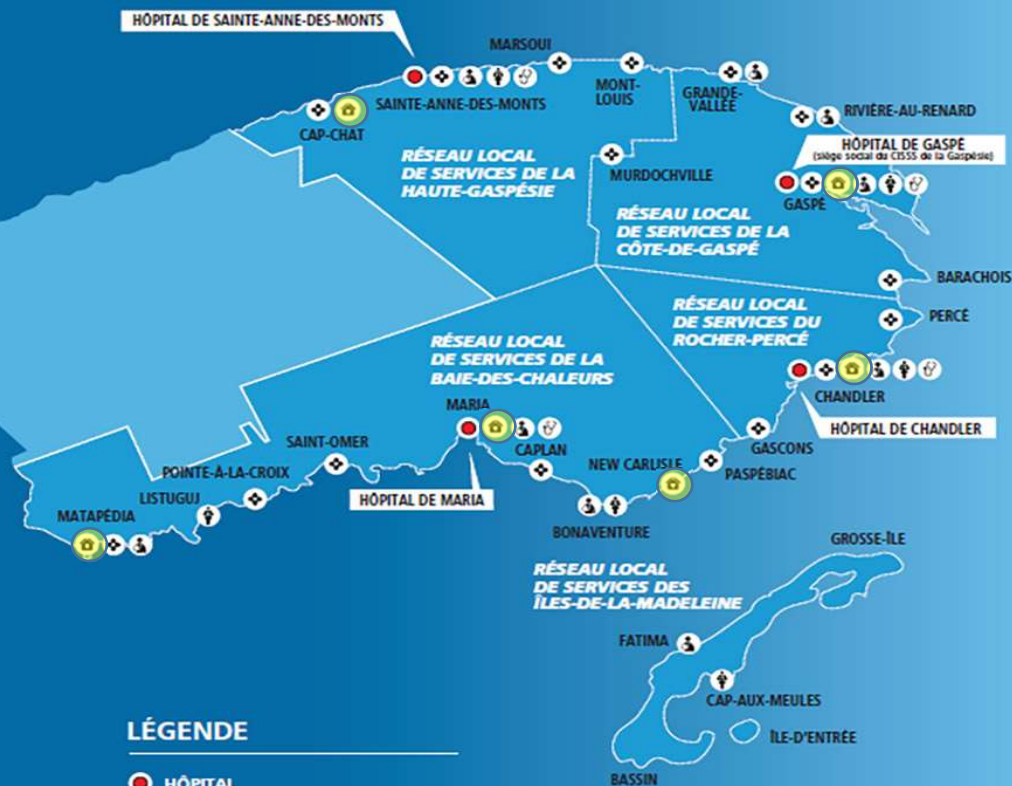
Vivre au sein de sa communauté

Les centres d'hébergement ne répondent jamais exclusivement à des critères culturels et linguistiques.

Cependant, certains centres ont une forte proportion d'usagers d'une même langue ou d'une même communauté :

- Anglophones ;
- Autochtones.

LE RÉSEAU DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU CISSS DE LA GASPÉSIE



LÉGENDE

- HÔPITAL
- CLSC
- CENTRE D'HÉBERGEMENT
- POINT DE SERVICE RÉADAPTATION
- POINT DE SERVICE JEUNESSE
- GROUPE DE MÉDECINE FAMILIALE ET GROUPE DE MÉDECINE FAMILIALE UNIVERSITAIRE

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Gaspésie

Québec

Information générale sur les Centres d'Hébergement de Soins de Longue Durée (CHSLD) de la Gaspésie

Centre d'hébergement de Cap-Chat

41, rue Nicolas
Cap-Chat (Québec) G0J 1E0
Tél. : 418 763-2261, poste 2821

Centre d'hébergement Monseigneur-Ross de Gaspé

150, rue Monseigneur-Ross
Gaspé (Québec) G4X 2S7
Tél. : 418 368-3301

Centre d'hébergement du Rocher-Percé

75, rue des Cèdres
Chandler (Québec) G0C 1K0
Tél. : 418 689-6621

Centre d'hébergement de New Carlisle

108, boulevard Gérard-D.-Lévesque
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0
Tél. : 418 752-3386

Centre d'hébergement de Maria

491, boulevard Perron
Maria (Québec) G0C 1Y0
Tél. : 418 759-3443

Centre d'hébergement de Matapédia

14, boulevard Perron Est
Matapédia (Québec) G0J 1V0
Tél. : 418 865-2221